

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 131-2018
Type d'intervention: Motion
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2018.RRGR.393

Déposée le: 13.06.2018

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Marti (Bern, PS) (porte-parole)
Beutler-Hohenberger (Gwatt, PEV)
Cosignataires: 38

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

N° d'ACE: du
Direction: Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Médecins-chefs grassement payés: ça suffit!

1. Le Conseil-exécutif est chargé de plafonner les salaires des médecins-chef-fe-s dans les hôpitaux. Ce plafond inclura les principales formes de rémunération (traitement de base, allocations, bonus, revenus tirés des consultations privées, activités d'enseignement et de recherche, etc.).
2. Le respect de ce plafond par l'hôpital constituera une condition légale d'accès à la liste des hôpitaux.
3. Les hôpitaux excluront de leur système de rémunération tout élément quantitatif ou relevant de l'intéressement.
4. Les hôpitaux présenteront les salaires des médecins-chef-fe-s de manière transparente (nombre de personnes par fourchette de salaires).
5. Le Conseil-exécutif cherchera à réglementer les salaires des médecins-chef-fe-s au travers d'une coordination intercantonale.

Développement :

Les salaires élevés des médecins les plus haut placés des hôpitaux suisses font régulièrement les gros titres. Selon les calculs du spécialiste de la rémunération Urs Klinger, en Suisse un quart de tous les médecins-chef-fe-s et médecins agréé-e-s gagne plus d'1,5 million de francs par an. La majorité touche entre 350 000 et 1,5 million de francs par an.¹

Les salaires des médecins-chef-fe-s sont excessifs par rapport à ceux pratiqués dans d'autres professions exigeantes. Ils contribuent à l'explosion des coûts de la santé. C'est inacceptable. Ces salaires sont en grande partie financés par les impôts et les primes d'assurance-maladie. Les primes augmentent chaque année, atteignant des sommes à la limite du supportable pour de nombreuses familles. Le flou qui entoure les salaires des médecins-chef-fe-s est également très choquant.

Dans certains hôpitaux, on observe depuis quelques années une tendance à intéresser directement les médecins aux recettes générées par leurs propres diagnostics et traitements. Ce système peut inciter à des interventions ou à des traitements inutiles et occasionne des coûts.

Le plafonnement des salaires des médecins-chef-fe-s n'a rien de nouveau : le canton de Vaud a plafonné à 550 000 francs le salaire des médecins de l'Hôpital universitaire de Lausanne.

Destinataire

- Grand Conseil

¹ <https://www.srf.ch/sendungen/rundschau/chefaerzte-dr-thomas-hillermann-skipass-selbstjustiz-usa>